



Epreuve de mathématiques

publié le 08/11/2025

Durée de l'épreuve : 2 heures

Épreuve notée sur 20.

À travers les exercices proposés, les candidats sont amenés à mobiliser les compétences chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer. Le brouillon est autorisé sur l'ensemble de l'épreuve.

L'épreuve se déroule en deux parties. Les points attribués à chaque exercice sont indiqués dans le sujet. La calculatrice n'est autorisée que sur la partie 2.

Partie 1 : automatismes - 6 points, 20 minutes

Les élèves réalisent cette partie sans calculatrice. Elle évalue la maîtrise des automatismes au cycle 4.

Partie 2 : raisonnement et résolution de problèmes - 14 points, 1 heure et 40 minutes.

Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités par le candidat indépendamment les uns des autres.

Certains exercices peuvent inclure des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles.

L'évaluation doit prendre en compte la clarté et la précision des raisonnements ainsi que, plus largement, la qualité de la rédaction qui sera évaluée sur 2 points. Doivent être pris en compte les essais et les démarches engagées, même non aboutis. Le sujet précise que toutes les réponses doivent être justifiées sauf si une indication contraire est donnée.